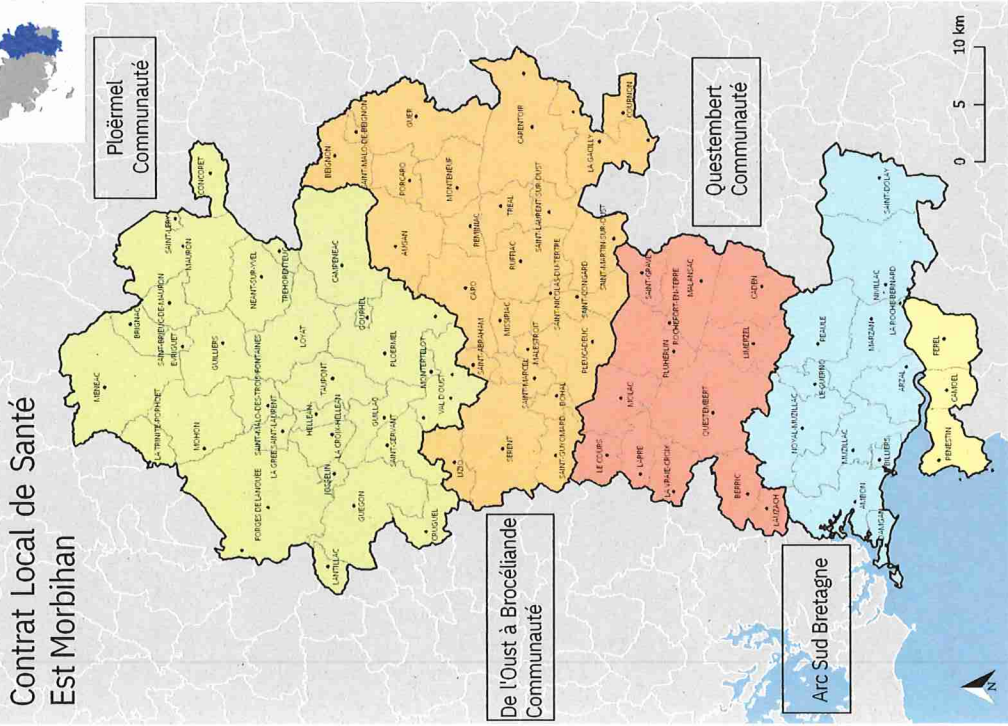
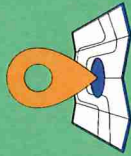


LE TERRITOIRE DU CLS

EST MORBIHAN



➔ **CONTACTEZ-NOUS!**

Le CLS Est Morbihan est animé par le
PETR Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne.

Vous avez des questions, un projet qui s'inscrit
dans cette stratégie, vous souhaitez participer
aux instances de réflexion et/ou aux groupes
de travail, contactez le Pôle Santé :



CLS EST MORBIHAN

sante@pays-ploermel.fr



LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ EST MORBIHAN

2023-2027





POURQUOI ?

Face aux différents enjeux de santé (précarité, difficultés d'accès aux soins, perte d'autonomie, habitats indignes, ...), les collectivités territoriales se sont mobilisées auprès de l'Agence Régionale de Santé et des partenaires pour **construire et mener des actions** concourant à **améliorer la santé de la population**.



QUELS OBJECTIFS ?

- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé
- Améliorer la santé des habitants
- Proposer des parcours de santé plus cohérents et adaptés à l'échelon local
- Créer une dynamique entre les acteurs du territoire
- Développer des actions qui répondent aux problématiques locales



POUR QUI ?

Nous sommes tous concernés : élus, professionnels, bénévoles, habitants et signataires du CLS.



COMMENT ?

En créant une **dynamique collective** entre les acteurs et en développant une **stratégie territoriale de santé** répondant aux besoins de la population tout en s'inscrivant dans les priorités définies par le Projet Régional de Santé (PRS). Le CLS permet également de **valoriser les actions** portées par les partenaires et de développer des actions de proximité ou à l'échelle de l'Est Morbihan.



LES AXES DU CLS

1

ÊTRE ACTEUR ET CITOYEN DE SA SANTÉ

Promotion, éducation et prévention à la santé

- Action 1 > Mettre en place un programme pluriannuel territorial de prévention
- Action 2 > Accompagner le développement d'une offre sur la parentalité

Santé mentale

- Action 3 > Prévenir et mieux repérer pour une meilleure santé mentale
- Action 4 > Promouvoir les dispositifs de repérage précoce des troubles de l'enfant et de l'adolescent

Participation

et responsabilité populationnelle

- Action 5 > Démocratiser la santé

2

PROMOUVOIR DES CADRES DE VIE FAVORABLES A LA SANTÉ

Environnement intérieur, habitat

et qualité de l'air intérieur

- Action 6 > Promouvoir des projets articulant les 1000 premiers jours de l'enfant et la santé environnement
- Action 7 > Structurer le partenariat de repérage et de prise en charge des situations d'habitat indigne

Urbanisme favorable à la santé

- Action 8 > Développer les mobilités
- Action 9 > Améliorer la qualité de l'aménagement d'espaces publics

Bien vivre ensemble

- Action 10 > Accompagner les nouvelles formes de logements solidaires (adaptés, intergénérationnels, inclusifs)
- Action 11 > Adapter le territoire à l'inclusion
- Action 12 > Lutter contre l'isolement des publics fragiles, prévenir la perte d'autonomie.

3

FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS NOTAMMENT AUPRÈS DES PUBLICS VULNÉRABLES

Lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et dispositifs d'aller vers

- Action 13 > Favoriser le maillage et la coordination des équipes mobiles
- Action 14 > Densifier et coordonner l'offre de permanences
- Action 15 > Développer et renforcer des services au sein des structures d'accueil des publics précaires

Recours aux soins

- Action 16 > Repérer et prendre en charge les fragilités chez les personnes âgées
- Action 17 > Mettre en place une coordination des sorties d'hospitalisation pour le retour à domicile des personnes fragiles

4

IMPULSER DE NOUVELLES DYNAMIQUES EN SANTÉ

Coopération entre professionnels

- Action 18 > Soutenir la création de centres de santé et de structures d'exercice coordonné de proximité
- Action 19 > Mettre en place des collectifs sur des thématiques prioritaires

Expérimentation

et innovation pour mieux soigner

- Action 20 > Expérimenter un Lab'Innovation en santé sur les territoires

Attractivité des métiers du soin, du prendre soin et de l'accompagnement

- Action 21 > Mettre en œuvre un dispositif territorial d'appui à l'attractivité
- Action 22 > Valoriser les métiers du soin et du prendre soin et de l'accompagnement

5

ANIMER LE CLS

- Action 23 > Mettre en œuvre un programme territorial pluriannuel de sensibilisation et de formation santé
- Action 24 > Organiser un Lab' Santé Solidarité
- Action 25 > Communiquer sur le Contrat Local de Santé